



INSCRIPTION DEBUT des cours à partir du LUNDI 8 SEPTEMBRE

Pour vous **inscrire** au club d'escrime de Mont Saint Aignan, nous vous invitons à vous rendre au Gymnase Saint Exupéry accompagné de votre dossier complet selon le planning des cours (à confirmer par le Maître d'Armes, Nicolas KEISSER) ou à déposer sous enveloppe fermée au nom du licencié.

Pièces à fournir :

- la fiche administrative d'inscription remplie
- le règlement de la cotisation (avec nom du licencié au dos du chèque)
- 3 enveloppes timbrées par famille (libellées aux nom et adresse de l'adhérent)
- Un certificat médical datant de moins d'1 mois
- 1 photo d'identité (à coller sur la fiche administrative)

Gymnase de l'école Saint-Exupéry - Boulevard Maurice de Broglie
Mont Saint Aignan

MSAE



Tarifs des cotisations

- (inclu la licence part fédérale + ligue)
- ✓ Adhérent enfant (- de 18 ans) : **243,50 €**
 - ✓ Adhérent enfant (poussin) : **232 €**
 - ✓ Adhérent enfant (moustique) : **220 €**
 - ✓ Adhérent adulte : **258,50 €**
 - ✓ Adhérent Etudiant (justificatif) : **153,50 €**
 - ✓ Escrime médiévale: **153,50 €**
 - ✓ 2 adhérents de la même famille : **402 €**
 - ✓ Non pratiquant : **10 €**

☞ pour les résidents de Mont Saint Aignan : - 6€/personne

Emploi du temps MSA escrime 2014/2015

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
13h30-14h						1ère/2ème année FLEURET
14h-14h30						FLEURET po/pu/bj
14h30-15h						FLEURET compétition po/pu/bj
15h-15h45						
15h45-16h			1ère/2ème année FLEURET			
16h-16h30			DEBUTANT FLEURET			
16h30-17h					DEBUTANT FLEURET	
17h-17h30						
17h30-18h						
17h45	1ère/2ème année FLEURET	Leçons Individuelles	FLEURET TECHNIQUE			
18h-18h30				FLEURET compétition po/pu/bj	Leçons Individuelles	
18h30-18h45						
19h-19h30	Adultes SABRE	Escrime médiévale		ADULTES SABRE EPEE FLEURET LOISIRS		
19h30-20h	EPEE	artistique	FLEURET ELECTRIQUE			
20h-20h30	LOISIRS					
20h30-21h						
21h-21h30						

po=poussin
pu=pupille
bj=benjamin

Le règlement de la cotisation :

Il peut s'effectuer en 1 à 4 fois.

Pour le règlement en plusieurs fois, tous les chèques devront être remis en même temps et libellés à l'ordre de « MSA ESCRIME » (limite du règlement : 31/1).

Le club participe à l'opération PASS'PORT 76 et accepte également les coupons sports ANCV et les chèques vacances.



Pour nous contacter :

Nicolas KEISSER (06 61 38 23 84)

Caroline DELAUNE (06 32 82 70 68)

caroline.delaine.msaescrime@orange.fr

Blog : www.msa-escrime.fr

Matériel mis à disposition :

Au fur à mesure des années, nous demandons à l'escrimeur de s'équiper. Les modalités de commande du matériel vous seront précisées dès la rentrée.

L'escrimeur doit posséder le matériel en début d'année.

	Débutant	2 ^{ème} année	Environ
Gant	obligatoire	obligatoire	20 €
Fil de corps	obligatoire	obligatoire	20 €
Sous cuirasse	Prêté par le club	obligatoire	55 €
Pantalon	Prêté par le club	obligatoire	60 €
Masque	Prêté par le club	Prêté par le club	110 €
Arme électrique lame n°5 (minimes à séniors)	Prêté par le club	Prêté par le club	A partir 60 €
Veste	Prêté par le club	Prêté par le club	75 €
Cuirasse électrique uniquement minimes à séniors	Prêté par le club	Prêté par le club	110 €